



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/10/2023

Reçu en préfecture le 11/10/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20230925-2023053-DE



Séance du 25 septembre 2023 à 18h

2023/053

Présents : Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Dominique GAYE, , Jean-Baptiste MARTINEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Serge ALMENDRO, Hélène FRANCES, Bruno CAZERES, Stéphanie MARQUEZ, Bernard LHOSSEIN, Caroline ECORCHON,

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Philippe SOULE PERE), Gisèle VINCENT (procuration pour Denis FEGNE), Laetitia CAZABAN, Juliette SALANNE (procuration pour Serge ALMENDRO), Ingrid BOUTARFA, Jean-Christophe MADELAINE (procuration pour Sébastien ABADIE), Régine TOSON (procuration pour Dominique GAYE), Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 19 septembre 2023

AVENANTS EXTENSION DU CABINET MEDICAL

M le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prévoir l'amélioration de l'aménagement prévu initialement.

Cet aménagement concerne :

- le meuble kitchenette qui sera pourvu d'un évier et d'une plaque de cuisson (initialement uniquement évier en encastré sur plan de travail).
- L'isolation phonique des 3 portes des nouveaux cabinets (incompatible avec VMC à l'origine)

Pour ce faire des travaux d'un montant de 2 634,33 € TTC ci-dessous décrits sont à prévoir :

- LERDA (menuisier) pour la réalisation et pose du meuble + isolation phonique = 2 020,99 € TTC
- APICS (sanitaire) pour la plaque 2 feux et l'évier = 613,34 €

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer les avenants précités pour un montant total de 2634,33 € TTC.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE